



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 12 avril 2023

Date de la convocation : 6 avril 2023

Date d'affichage : 6 avril 2023

L'an 2023 le 12 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAILLY sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

Étaient Présents : M. THOREZ Jean-Claude – M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine -- Mme CALDI Christine – M. CARDON Olivier - M. COTE Alexandre – Mme DEBUYSER Chantal - Mme DIEUDONNE Nadine – M. DUPONT Bruno – Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent – Mme LUTZ Véronique– Mme PALLADINO Dominique - M. RAVET Pierre-Luc– M. TASSEZ Florent.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOUNOUA Rachida à M. CARDON Olivier - Mme CAZAUX Christine à Mme DIEUDONNE Nadine - M. COLLET Olivier à M. DUPONT Bruno – Mme de SWARTE Marie-Dominique à Mme PALLADINO Dominique – Mme MARTEAU Martine à Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme VAN BECELAERE Edith à Mme DEBUYSER Chantal.

Absent(s)/excusé(s) : - M. DEFOSSEZ Emmanuel- M. LEROY Bertrand – M. PECQUEUR Sylvain – M. PRUVOST Arnaud- Mme RUCKEBUSCH Geneviève

Secrétaire de séance : Vincent KNOCKAERT

Nombre de membres du Conseil municipal : 26

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 20

Délibération n° 2023 – 11

OBJET **Approbation du compte administratif 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants, L.2312-1 et suivants et L.2313 ;

Au vu de l'exposé de l'adjoint aux finances, le conseil municipal approuve le compte administratif 2022 joint en annexe arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice	3 406 717.97 €
Recettes de l'exercice	3 983 593.46 €
Résultat reporté de l'année 2021	236 152.22 €
Résultat de clôture 2022	813 027.71 €

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice	4 278 319.10 €
Recettes de l'exercice (y compris le 1068)	3 863 733.69 €
excédent reporté de l'exercice 2021	45 193.89 €
Solde d'exécution 2022	- 369 391.52 €
Solde des restes à réaliser	-397 439.50 €
Résultat de clôture 2022	-766 831.02 €

Résultat global de l'exercice 2022 :

Excédent de fonctionnement	813 027.71 €
Besoin de financement en investissement (y compris les RAR)	-766 831.02 €
Solde global de clôture	46 196.69 €

A l'unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les, jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ



DGS